

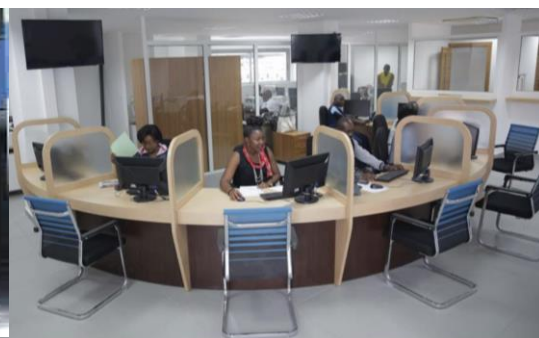


INVEST IN GABON

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

GUICHET NUMERIQUE DE L'INVESTISSEMENT

BILAN ANNUEL



Libreville, le 16 juillet 2021

Sommaire

A background image of a modern office interior. The ceiling is white with several recessed circular lights. A large screen is mounted on a stand in the center, displaying a presentation with a blue header and green accents. To the left, there is a glass partition and a doorway leading to another room. To the right, a person is partially visible, looking at a screen.

01

GUICHET NUMERIQUE DE
L'INVESTISSEMENT (GNI)

02

MISSIONS &
ORGANISATION

03

BILAN DES
ACTIVITES

04

PROCHAINES
ETAPES



I. LE GUICHET NUMERIQUE DE L'INVESTISSEMENT (GNI)



Le « Doing Business Report » 2020 sur le climat des affaires produit par la Banque Mondiale indique que le Gabon se situe au 169e rang mondial sur 190 pays évalués. Ce qui le place en deçà de ses attentes et de son potentiel.

L'ANPI-GABON œuvre à améliorer le climat des affaires et à élever le rang du Gabon dans les prochaines éditions 2021 et 2022.



L'ANPI-Gabon porte la réforme #1 du Doing Business Report qui est liée à la facilité de créer une entreprise.

En réduisant les coûts, le temps et le nombre de procédures de création d'une entreprise.



L'ANPI-Gabon a dématérialisé toutes les procédures de création et de paiement des frais administratifs d'une entreprise, devenant le 1er pays de la CEMAC à se doter d'un processus de formalisation en ligne.

Le Guichet Numérique de l'Investissement, en abrégé GNI, est un outil conçu pour apporter des solutions adéquates à la problématique de formalisation et du développement des entreprises au Gabon. Au regard de la croissance constante du secteur informel, le GNI vise à simplifier le processus de formalisation d'une entreprise à travers la digitalisation des procédures de création, modification, et cessation des activités.

Au travers du GNI, l'ANPI formalise l'ambition du Gouvernement de dématérialiser et digitaliser les procédures administratives, dans le cadre du e-administratif, à travers :

*La fourniture d'un point d'accès unique permettant aux administrations publiques de travailler ensemble efficacement et en toute transparence.

*La transformation du lieu de travail et des fonctions de travail des agents. C'est-à-dire le passage du travail manuel au travail automatisé, et du travail de bureau au travail à distance



Le GNI introduit de nouvelles capacités sur le volet numérique, organisationnel et institutionnel.

Numérique

- *Enregistrement des entreprises et continuité d'activité pour une meilleure génération des statistiques ;
- *Paielements électroniques, avec une limite des fraudes et des cas de corruption ;
- *Traitement administratif en ligne : synchronisation de l'action de toutes les administrations parties prenantes ;
- *Automatisation des documents juridiques : enregistrement numérique des actes juridiques (statuts et procès-verbal de constitution).

Organisationnel

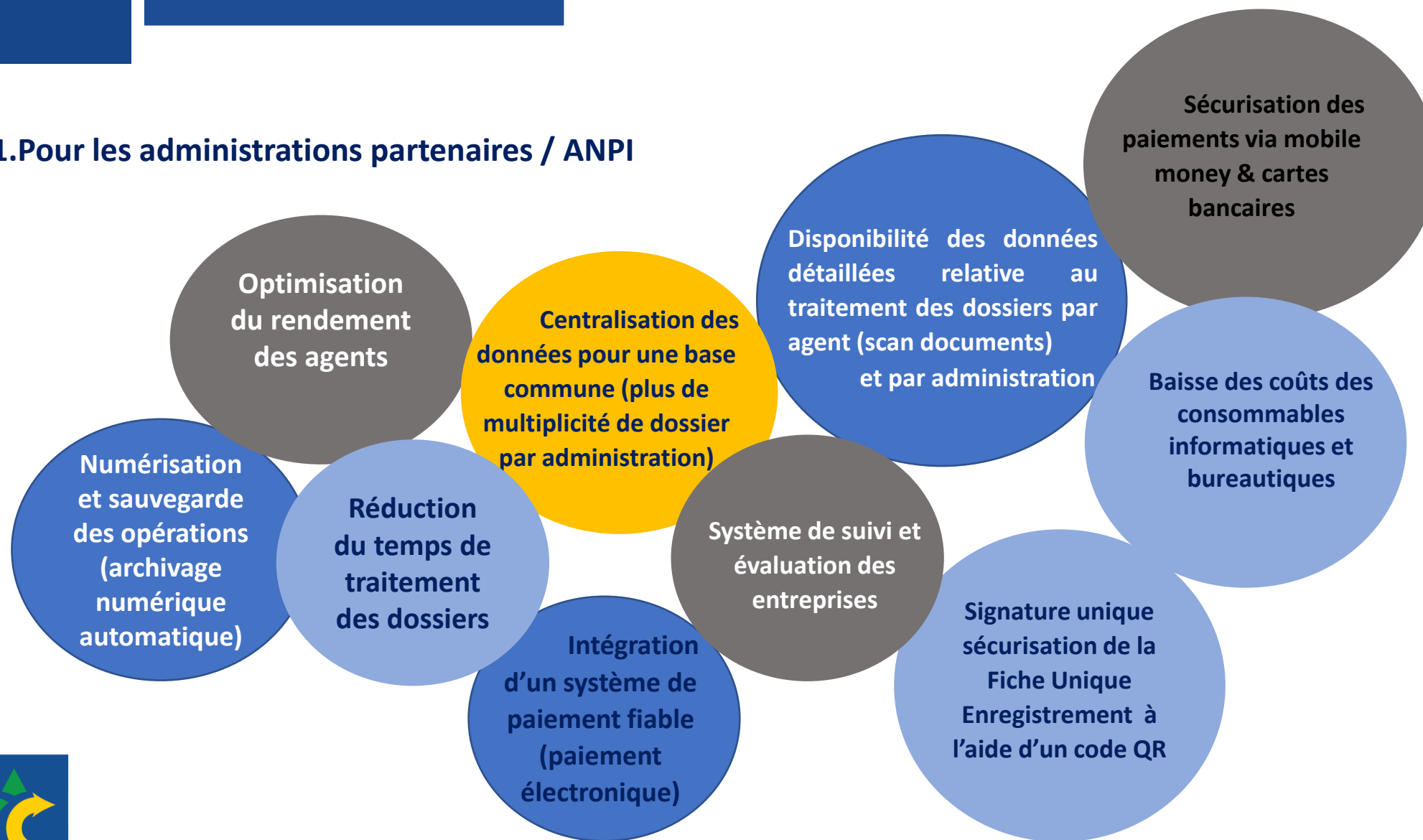
- *Élimination des étapes : réel One Stop Shop pour les usagers ;
- *Réduction de la bureaucratie: motivation du travail à distance, suppression des déplacements pour effectuer ses démarches ;
- *Collaboration interministérielle harmonieuse : coopération des différents départements ministériels ;
- *Formation et recyclage des agents publics et parapublics affectés à la tâche ;
- *Amélioration des synergies entre les services administratifs.

Institutionnel

- *Introduction de technologies novatrices et amélioration de la capacité opérationnelle du service public.



I.1. Pour les administrations partenaires / ANPI



I.2. Pour les investisseurs

1

Création d'un espace
personnalisé et sécurisé

2

Réduction des coûts de
transport

3

Gestion en ligne de la
vie administrative de
son entreprise

4

Suivi en temps réel de
ses différentes
opérations

5

Automatisation de la
rédaction des actes
constitutifs

6

Archivage numérique
automatique,
consultation et usage
des données à temps
plein

7

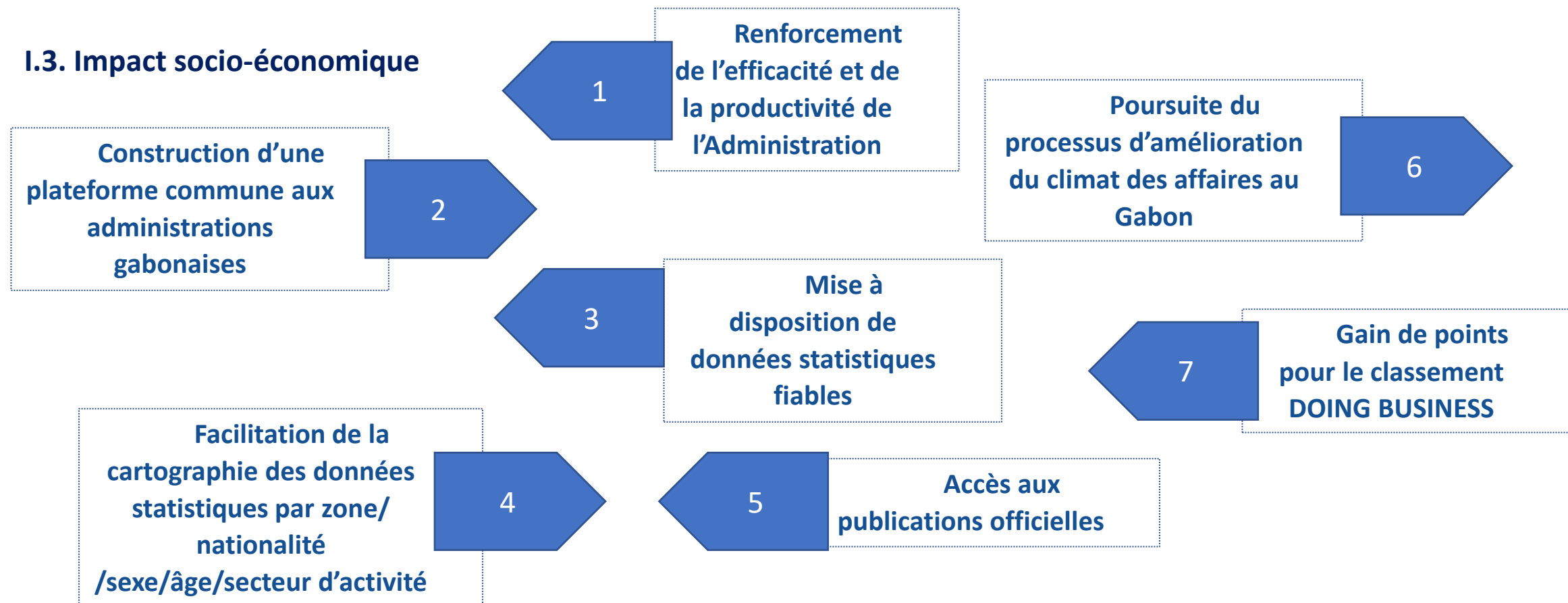
Disponibilité
permanente du dossier
juridique de l'entreprise
en cas de perte

8

Accès permanent à la
plateforme GNI 24h/24
et 7j/7



I.3. Impact socio-économique



II. MISSIONS & ORGANISATION



Direction du Guichet de l'Investissement

La Direction du Guichet de l'Investissement est l'une des directions opérationnelles de l'Agence qui met en œuvre toutes les actions liées à la formalisation et au développement des entreprises. Elle abrite notamment les services du Guichet Numérique de l'investissement, à savoir :

- ❑ La création des entreprises ;
- ❑ La modification des entreprises ;
- ❑ La cessation des activités des entreprises ;
- ❑ La mise en sommeil des entreprises.

Chaque service est lié à une procédure précise avec un coût fixé.

La Direction du Guichet de l'Investissement

a pour missions :

- De mener toute action de nature à favoriser la régularisation des entreprises;
- D'informer les opérateurs économiques sur les procédures et les mesures incitatives relatives à la création des entreprises;
- D'autoriser la création, la modification ou la cessation d'activités des entreprises;
- De réaliser pour le compte des investisseurs, toute autre formalité prévue par les textes en vigueur;
- De définir le plan de soutien et de développement des entreprises;
- De favoriser et de soutenir le développement des organisations et des filières professionnelles;
- D'assister les investisseurs dans leurs démarches relatives à l'accès au financement.

II. 1. Process du GNI

OBLIGATIONS DES PARTIES

FRONT OFFICE USAGERS/ OPERTAUERS ECONOMIQUES

- Remplir de manière objective le formulaire numérique pour faciliter les formalités de création ou modification ;
- Télécharger toutes les pièces à fournir, nécessaires pour le traitement du dossier ;
- Valider le paiement numérique.

BACK OFFICE

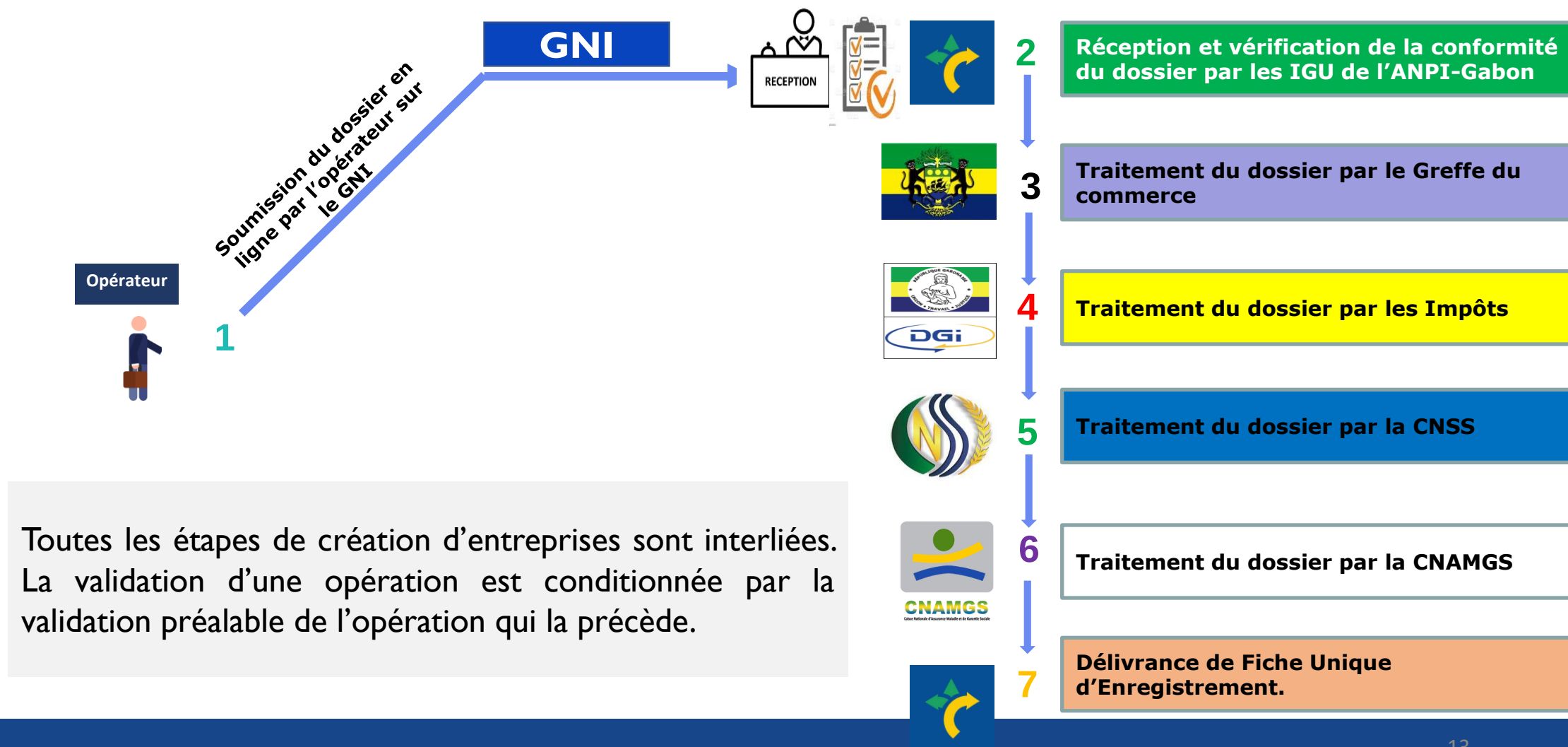
- **ANPI-Gabon** : Analyse et contrôle de la conformité des documents fournis (1ère validation)
- **DGI/Enregistrement** : Enregistrement des actes juridiques/Impôts
- **Grefe de Commerce** : Immatriculation/RCCM
- **DGI/Immatriculation** : NIF (Numéro Identifiant Fiscal)/Impôts
- **CNSS** : Immatriculation Identifiant/Cotisations sociales
- **CNAMGS** : Immatriculation Identifiant/Cotisations sociales/maladies
- **Journal Officiel** : Publications officielles
- **ANPI-Gabon** : Dernière validation
- **OGAPI** : Protection du nom commercial

SERVICE MAINTENANCE & DEVELOPPEMENT

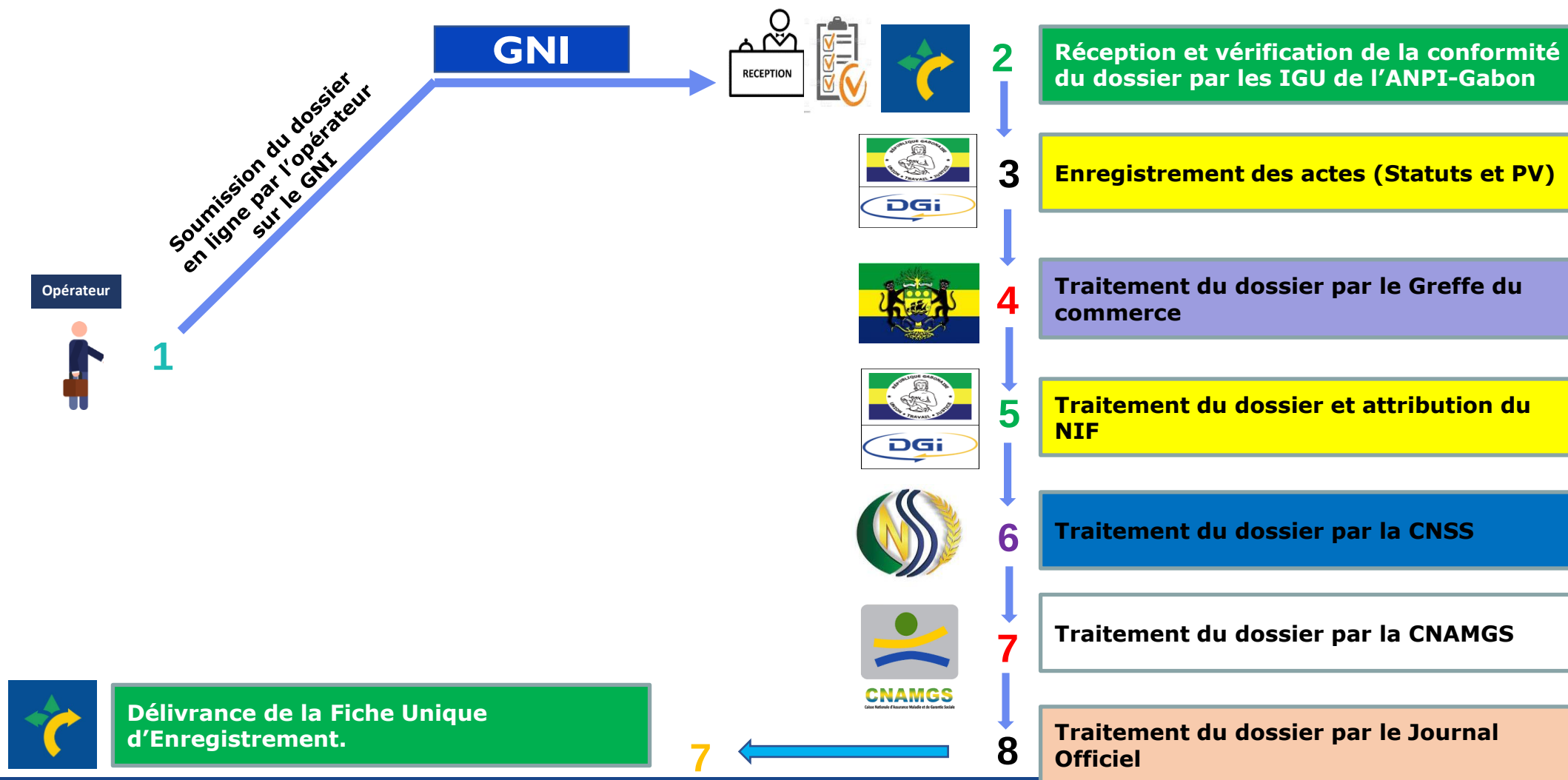
- **ANPI-Gabon** : Formation/ renforcement des capacités
- **SSI/CLIKAFRIK** : Maintenance de la plateforme et des paramétrages/GNI, extension auprès des services déconcentrés à l'intérieur du pays



II. 2. Etapes de création d'une entreprise individuelle



II.3. Etapes de création d'une société



III. BILAN DES ACTIVITES



Faits Marquants

Mars 2020

1

Ouverture du Compte marchand UBA & compte UBA Trésor Public

Juin 2020

2

Lancement du GNI

Juin 2020

3

Prix covid/Paiement/Airtel money

Août 2020

4

Publications des données statistiques/GNI

Novembre
2020

5

Publications officielles (Journal Officiel)/GNI

Décembre
2020

6

Lancement du paiement via Mobicash

Décembre
2020

7

Lancement du paiement via cartes bancaires

Décembre
2020

8

Lancement de la nouvelle grille tarifaire GNI

Janvier
2021

9

Ouverture du compte marchand BGFIBank et du compte BGFI Trésor Public



Statistiques, principaux indicateurs et interprétation du 02/06/2020 au 31/05/2021

Généralités

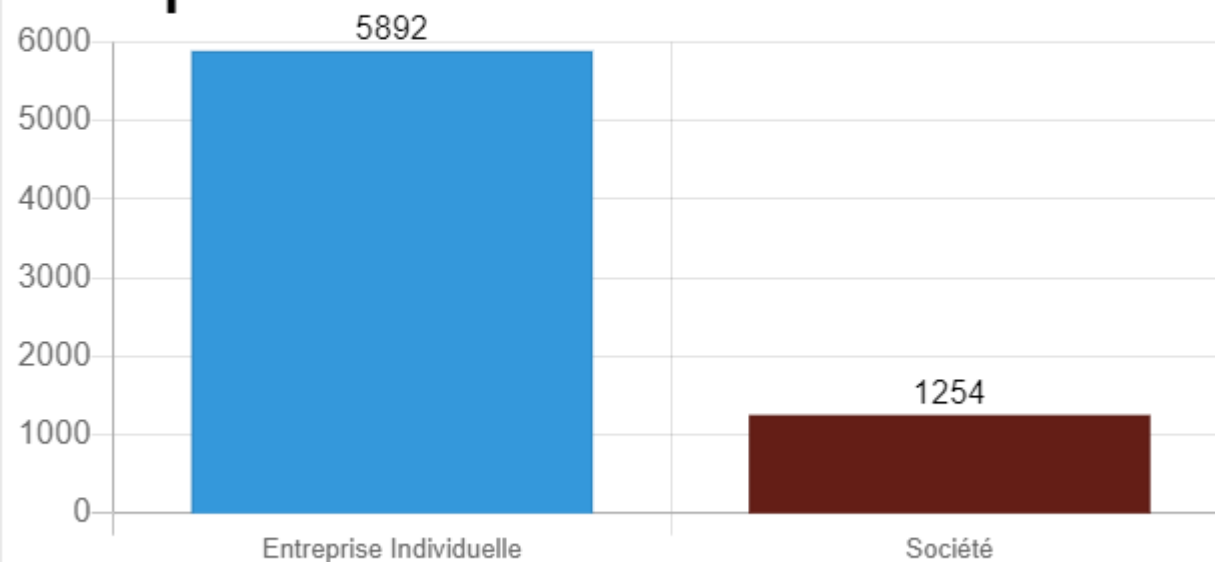
<i>Nombre de comptes GNI créés</i>	<i>Nombre de dossiers soumis et payés</i>	<i>Nombre de fiches circuits validées</i>	<i>Nombre d'entreprises individuelles en activité</i>	<i>Nombre de sociétés en activité</i>	<i>Pourcentage des fiches circuits validées sur le nombre de dossiers soumis</i>
6043	7500	7146	5892	1254	93,78 %

Ce tableau permet d'apprécier les performances réalisées en matière de création des entreprises en ligne.



III.1. Comparaison de la création des entreprises par type d'entreprises

Entreprises individuelles contre Sociétés

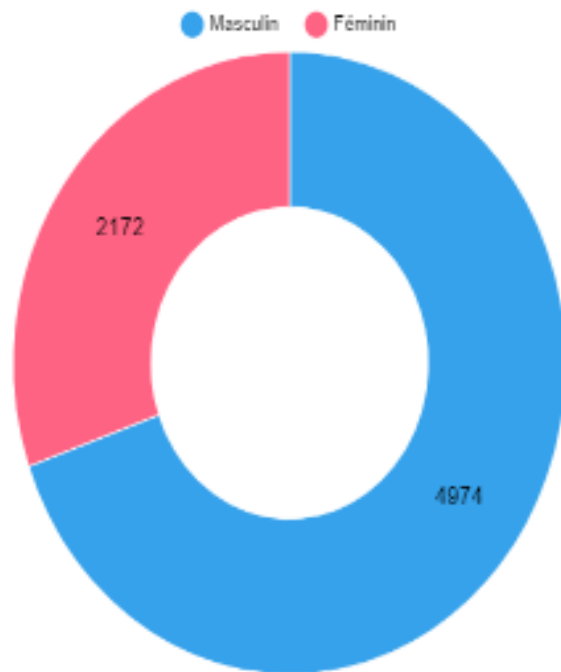


84,76 % des entreprises sont créées sous la forme d'entreprise individuelle tandis que 15,25 % sont des sociétés. Il se pose alors la question du cadre d'accompagnement et d'encadrement de ces auto-entrepreneurs.

Par ailleurs, les projets Bourse de Sous-Traitance et Centre de Gestion Agréé doivent faire l'objet de mise en œuvre par la Chambre de Commerce du Gabon.

III.2. Evolution des créations d'entreprises en fonction du genre

Entreprises créées selon le sexe



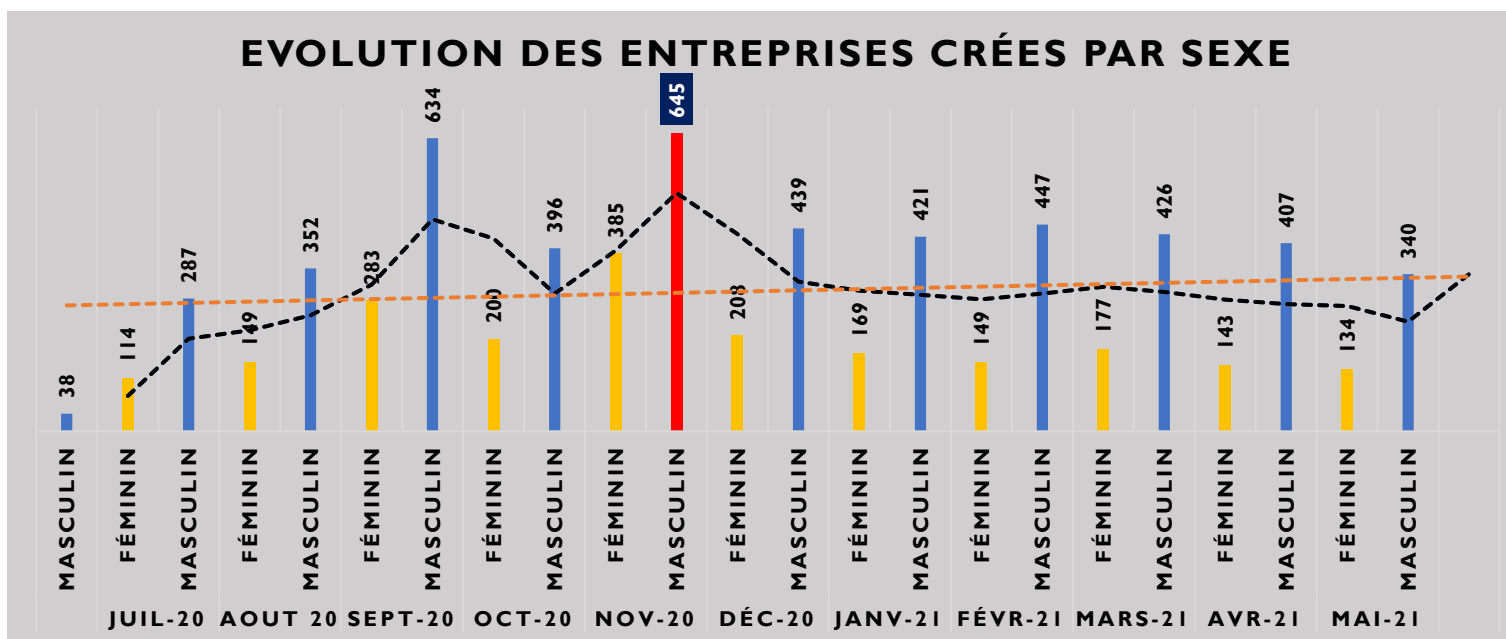
La prise d'initiative de la femme, notamment Gabonaise se consolide aujourd'hui au regard du nombre de femmes créatrices d'entreprises de production.

La volonté du Chef de l'Etat de faire de cette décennie celle de la femme est une réalité.

Le programme Woman Business initié par l'ANPI-GABON avec l'appui de la Banque mondiale devrait reprendre ses activités pour un meilleur encadrement de l'initiative féminine.

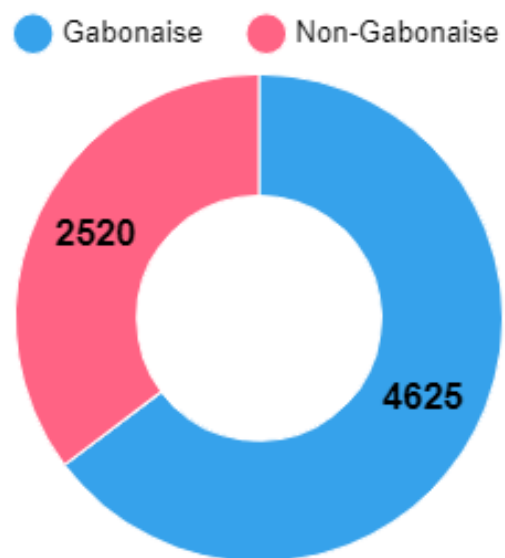
III.2. Evolution des créations d'entreprises en fonction du genre

Pour le compte de la création des entreprises au Gabon, nous enregistrons pour la période du 02 juin 2020 au 31 mai 2021 les fluctuations ci-dessous :



II.3. Evolution des créations d'entreprises en fonction de la nationalité

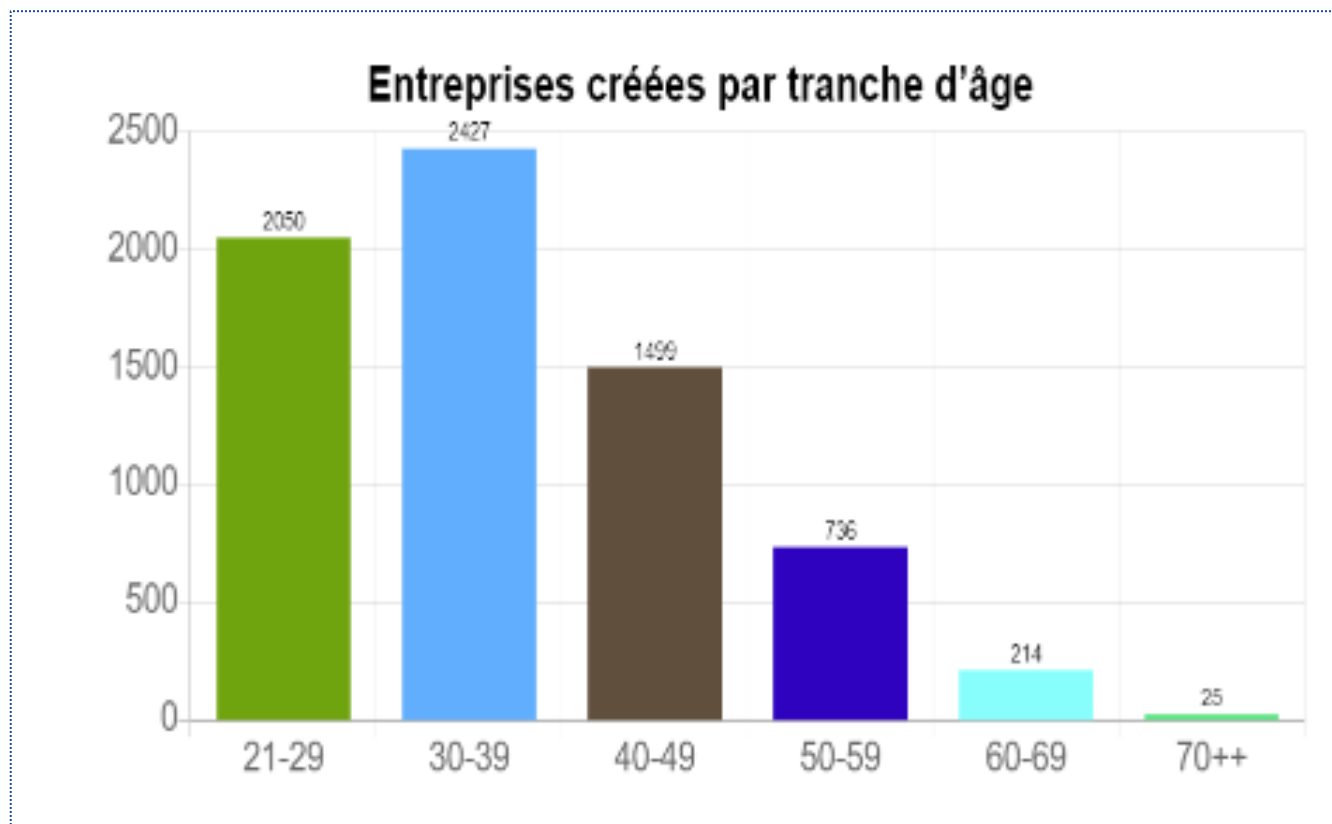
Entreprises créées par nationalité



Le graphique présente une proportion remarquable des nationaux ayant créé des entreprises.

Ce qui démontre un intérêt de plus en plus croissant des Gabonais pour l'entrepreneuriat.

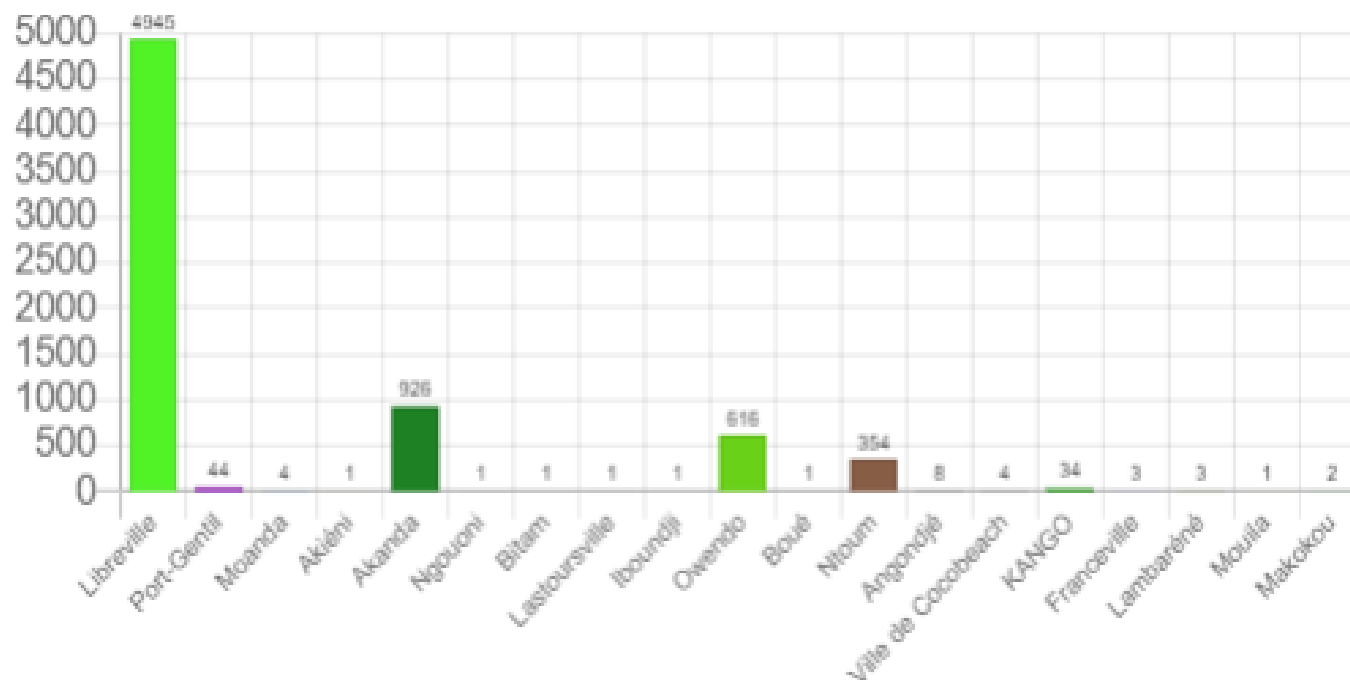
III.4. Evolution des créations d'entreprises en fonction de l'âge



Les statistiques du GNI montrent que la catégorie qui crée le plus d'entreprises au Gabon est constituée de jeunes. Cette population enregistre 4 477 entreprises créées pour la période de juin 2020 à mai 2021, soit 64,40 % sur un total de 6 951 entreprises créées au total durant cette période. La tranche d'âge de cette population est comprise entre 21 et 39 ans. Ce qui démontre la cohérence avec les choix de la stratégie d'appui à l'entrepreneuriat initiée par le Gouvernement à travers les différents programmes notamment le CNPA, Prodece, e-Startup Challenge.

III.5. Evolution des créations d'entreprises en fonction des localités

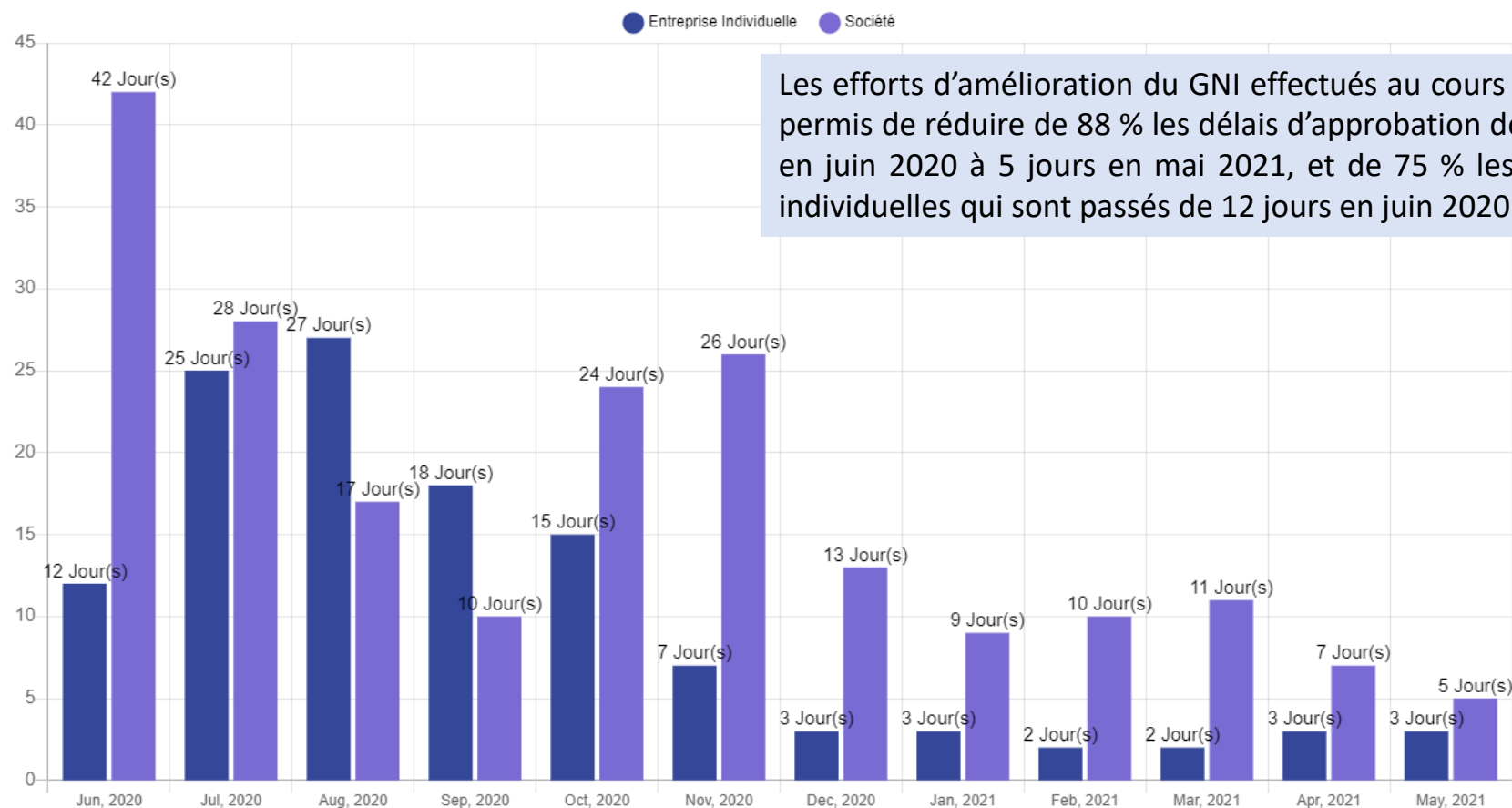
Composition par ville



L'activité de création d'entreprises est concentrée en milieu urbain. Ce qui dénote de la nécessité d'accentuer les actions de développement harmonieux du pays pour y attirer les opérateurs économiques dans les projets miniers, agricoles et de transformation de bois.

III.6. Délais de création des entreprises

Temps nécessaire pour approuver entreprise (Entreprise Individuelle contre Société) (En nombre de jours)



Les efforts d'amélioration du GNI effectués au cours de sa première année d'existence ont permis de réduire de 88 % les délais d'approbation des sociétés qui sont passés de 42 jours en juin 2020 à 5 jours en mai 2021, et de 75 % les délais d'approbation des entreprises individuelles qui sont passés de 12 jours en juin 2020 à 3 jours en mai 2021.



III.7. Difficultés rencontrées depuis le lancement du GNI et solutions proposées

N°	Difficultés	Résolutions	Observations
1	Utilisation de la plateforme GNI	Formation des administrateurs et utilisateurs GNI	Réalisé
2	Le décret sur la comptabilité publique ne reconnaît pas le mobile banking comme monnaie de paiement ce qui entraîne l'Agence comptable à attendre que les fonds soient disponible sur le compte bancaire pour générer la quittance fiscale. Cela entraîne 5 jours de retard au moins dans l'atteinte de l'objectif de 48 H.	<ul style="list-style-type: none"> Signature imminente d'une convention entre l'ANPI-GABON et Airtel Money consacrant l'Agence Comptable comme dépositaire des fonds disponibles sur le compte marchand de l'ANPI. Ce qui permettra la génération automatique de la quittance fiscale. Sur le 3^e trimestre 2021, le GIMAC aura finalisé l'interopérabilité des plateformes de mobile banking et bancaires,. Ce qui permettra d'automatiser les transactions entre les 2 moyens de paiement. 	En cours de règlement
3	L'exploitation de la nomenclature AFRISTAT sur la plateforme GNI demeure difficile du fait de l'existence d'une multiplicité de nomenclatures (nomenclature des impôts, du commerce, de la douane, du tourisme...).	Harmonisation des nomenclatures d'activités	Dossier en cours au HCI

III.7. Difficultés rencontrées depuis le lancement du GNI et solutions proposées

N°	Difficultés	Résolutions	Observations
4	La recherche d'antériorité est limitée dans la mesure où le GNI ne dispose pas des informations relatives aux entreprises créées avant sa mise en place et celles enregistrées uniquement par les autres administrations.	<ul style="list-style-type: none"> Interfaçage des systèmes d'information de création d'entreprises et de génération d'identifiant fiscal; Création d'un fichier unique de formalisation des entreprises. 	Dossier en cours au HCI
5	Saturation des plages de NIF (Numéro Identifiant Fiscal)	Lancement du nouveau système d'immatriculation/NIF	Problème résolu
6	Disparités des frais liés à l'immatriculation au RCCM pour les entreprises créées à l'intérieur du pays	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation des frais RCCM Dématérialisation du RCCM 	Dossier en cours au Ministère de la Justice
7	Caractère scellé des actes notariés qui empêche leur numérisation et la formalisation des sociétés qui utilisent ce type d'acte	<ul style="list-style-type: none"> Dématérialisation des actes notariés Intégration de la signature numérique 	Dossier non traité
8	Impossibilité de générer les formulaires des administrations partenaires sur le GNI	<ul style="list-style-type: none"> Insertion des formulaires : extrait RCCM, attestation d'immatriculation au NIF, attestation de dépôts du nom commercial, attestation d'immatriculation à la CNSS, attestation d'immatriculation à la CNAMGS Transfert de compétences GNI/SSI/CLIKAFRIK 	Dossier en cours/ANPI-Gabon



Créer 100% des entreprises en ligne sur Libreville et intégrer les opérations de modification et cessation sur le GNI

Accord avec les notaires sur le traitement de leurs actes

Accord avec les services des Impôts sur la dématérialisation des actes de modification et de cessation des activités

Etendre la formalisation en ligne en province

Dématérialisation des procédures

Démarrage de la digitalisation avec le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Maritime comme provinces pilotes

Aménagement des guichets dans les provinces pour l'hébergement de toutes les administrations impliquées dans la procédure de création des entreprises

Mise en place d'un Service Ecoute-Client abritant le Call Center

Réalisation d'une enquête de satisfaction de nos clients

Contact: 066.11.25.60
061.00.81.00





**Organiser des actions
de sensibilisation sur
le GNI**

Présentation des atouts du
numérique, notamment de son
impact socio-économique



**Générer sur le GNI les
différents documents
délivrés par les
administrations
partenaires**

- Insertion des formulaires : extrait RCCM, attestation d'immatriculation au NIF, attestation de dépôts du nom commercial, attestation d'immatriculation à la CNSS, attestation d'immatriculation à la CNAMGS
- Transfert de compétences GNI/SSI/CLIKAFRIK



**Renforcement de
l'implication des
administrations
partenaires dans le
processus de digitalisation**

Interfaçage des systèmes
d'informations AGASA,
AGANOR, ZAP, La Poste (...)

Programme de renforcement des
capacités des administrations
partenaires sur le processus de
dématérialisation des procédures
d'accès à leur offre de services





INVEST IN GABON

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

104 Rue Gustave ANGUILE, Serena Mall

BP : 3404 Libreville – GABON

+241 01 76 48 48